

BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATION
AOUT 2023

LE ROVE infos



Site web mairie : www.lerove.fr



NUISANCES AÉRIENNES

Le maire engage une procédure contre le Ministre des Transports

La commune du Rove et ses habitants subissent depuis de trop nombreuses années les nuisances aériennes du fait du non-respect du couloir aérien. Nous subissons une violation de la loi tous les jours.

Depuis de nombreuses années, la municipalité a engagé avec la population de nombreuses actions avec notamment plusieurs milliers de signatures de pétition pour dénoncer ces nuisances.

Les autorités aériennes et gouvernementales ont fait le choix de sacrifier la tranquillité des habitants de la commune du Rove en violation totale des règles juridiques qu'ils avaient eux-mêmes édictés :

- Le plan d'exposition au bruit de 1975, approuvé par arrêt préfectoral du 4 août 2006, n'est pas respecté et les lignes de décollage aujourd'hui utilisées par l'aéroport ne respectent pas ce plan,
- Les procédures de vols ne sont pas respectées par les compagnies aériennes et sortent des trajectoires prévues à ce titre. Le respect de ces règles est obligatoire.

48 % de la population du Rove est affecté.

Le maire de la commune Georges Rosso a attaqué il y a quelques années l'Etat et l'aéroport en justice avec le maire de Gignac, dont le territoire est également impacté.

Face à la recrudescence des nuisances, le maire va engager une nouvelle action judiciaire contre le ministre des Transports et l'Etat avec le nouveau Cabinet d'avocats THELYS qui représente les intérêts de la commune.

« Ce n'est pas parce que le Rove compte un peu plus de 5000 habitants que la loi doit être quotidiennement violée pour des intérêts économiques (aéroport et compagnies aériennes) et politiques. La commune du Rove mène un combat depuis plusieurs décennies pour faire respecter le bien être, la tranquillité et la santé de ses habitants et surtout en préservant son environnement. Nous avons réussi à protéger nos collines en classant 2000 hectares (87%) de notre territoire en site classé. Grâce à cela nous avons pu réintroduire la chèvre du Rove dans le massif et nous accueillons depuis plusieurs décennies un couple d'aigles de Bonelli situé en zone natura 2000 et en zone spécifique de protection. Nous avons réussi à protéger la mer et notre espace littoral en créant en 1983 le parc de marin de la côte bleue qui est devenu en 2018, la 39^{ème} aire marine protégée mondiale par l'UICN.

Depuis plusieurs années, mon devoir avec les élus qui m'entourent et la population est de défendre notre espace aérien.

Pour cela il ne faut pas tomber dans le piège en mettant les populations les unes contre les autres. Il faut simplement respecter la loi.

La défense de l'environnement reste un combat permanent de tous les jours. Je le répète, le Ciel du Rove n'est pas à prendre ! » affirme Georges Rosso.

PLAN CANICULE

Faites-vous connaître auprès du CCAS en mairie

Vous êtes une personne âgée ? Isolée ? En situation de handicap ?

Inscrivez-vous sur le registre nominatif « Plan Canicule » auprès du CCAS de la commune dont le siège se trouve en mairie (4 rue Jacques Duclos – 13740 Le Rove - Tél. 04.91.46.80.00).

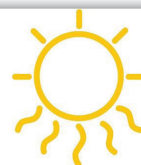
Le registre nominatif s'adresse aux personnes qui peuvent se retrouver fragilisées par la chaleur qui sont essentiellement :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus,
- Les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- Les personnes isolées, à risque ou en situation de handicap résidant à leur domicile.

En cas de canicule, la Ville peut vous appeler ou vous rendre visite pour vous apporter conseil et soutien. N'hésitez pas à inscrire un proche en situation de dépendance pour qu'il bénéficie d'un suivi.

→ Numéro vert national : Canicule Info Service 0 800 06 66 66

INSCRIPTION
AU REGISTRE
**PLAN
CANICULE**



Chères Rovenaines et Chers Rovenains

L'été bat son plein dans notre village.

Les fêtes votives de la Sainte Anne ont été une réussite totale et ont rencontré un vif succès populaire. Elles ont mis notre village en mouvement dans un esprit de fête et d'unité.

Je voudrais adresser mes plus vifs remerciements aux nombreux bénévoles et dirigeants du comité ainsi qu'à tous les services municipaux pour leur travail et leur dévouement au bénéfice de notre population. Remercier les milliers de personnes qui sont venues du Rove et d'ailleurs, partager ces bons moments qui font le bien vivre ensemble. C'est une tradition à laquelle nous restons tous très attachés.

Le centre aéré municipal propose à nos enfants une multitude d'activités jusqu'à la fin août. Les moyens engagés par la municipalité sont importants pour que chacun puisse s'y divertir de manière optimale.

La période caniculaire que nous traversons doit nous conduire à la prudence et aux bons gestes à la fois pour nous protéger mais aussi pour préserver notre environnement.

Le risque d'incendies reste très élevé en cette période estivale. Les effectifs du CCFF et des pompiers restent mobilisés.

La sécurité de mes administrés est un sujet majeur.

En matière de travaux et d'aménagements, je suis satisfait de la fin des travaux de la RD568 pour lesquels je me bats depuis 2012 et qui vont permettre de renforcer la sécurité des usagers de la route.

Concernant la sécurité et la tranquillité dans nos calanques de la Vesse et de Niolon particulièrement fréquentées durant l'été, je reste bien entendu déterminé pour tout mettre en oeuvre pour la renforcer, comme vous pourrez le lire à l'intérieur de ce bulletin.

En attendant une rentrée qui sera intense dans tous les domaines, je vous souhaite de passer une belle fin d'été.

Votre bien dévoué

Georges Rosso

Vice-président de la Métropole

Aix-Marseille Provence

Chevalier de la Légion d'Honneur



RASSEMBLEMENT DEVANT LA MAIRIE

Le maire de la commune du Rove Georges Rosso avait invité les élus et sa population à se rassembler le 3 juillet devant l'hôtel de ville.

« Devant la gravité de la situation que traverse notre pays, à l'appel de l'association des maires de France, nous sommes réunis ce lundi à midi devant notre mairie comme dans la plupart de toutes les mairies de France. Personnellement, je dénonce toutes les formes de violence et d'injustice. Je l'ai fait avec force récemment lorsque le gouvernement s'est attaqué aux centaines de milliers de françaises et de français mobilisés dans les rues pour défendre leur droit à la retraite.

Après la tragique mort d'un jeune de 17 ans, ce n'est pas en s'attaquant à un individu, à un élu, à un fonctionnaire, à un commerce, à une collectivité, à une école, etc, que l'on règlera cette injustice. Lorsqu'on attaque sa ville, son quartier, on s'attaque à la République. Et ce n'est pas acceptable.

Il faut que cesse cette escalade de violence et d'injustice.

Nous avons le devoir de nous y opposer sous toutes les formes et de ne pas tomber dans le piège de la division et de la haine.

L'histoire nous montre inlassablement que tous ces types d'événements profitent malheureusement à l'extrême droite. Mon expérience m'autorise à vous dire que notre République est en danger. »



UNE FIN D'ANNÉE ANIMÉE AU GROUPE SCOLAIRE

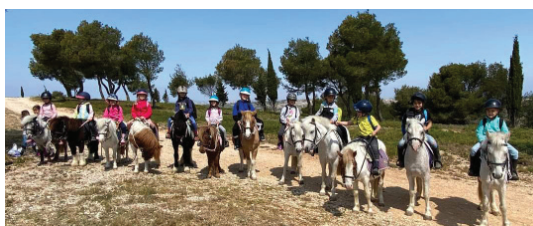
L'année scolaire a été riche au sein des écoles maternelle et élémentaire du groupe scolaire François Bessou fréquenté par 517 écoliers (180 élèves en maternelle et 337 élèves en élémentaire).

Les sorties et les projets scolaires financés par la municipalité

Depuis plusieurs décennies, la municipalité du Rove finance intégralement les sorties scolaires présentées par l'équipe pédagogique du groupe scolaire. Le maire de la commune Georges Rosso très attaché à l'épanouissement et au développement de l'enfant propose ainsi aux élus du conseil municipal de voter les sorties proposées par les enseignants en début d'année dans le cadre de la préparation du budget.



Les classes de voile



Les journées d'équitation



Sortie au Loubatas

Mais aussi...

→Intervention de Madame Prado

La maman de Nathan, scientifique, a partagé avec la classe de Madame Bouchal son expédition en Antarctique en Janvier et Février. Les enfants ont pu échanger par mail avec elle et son intervention à deux reprises en classe fut très enrichissante pour tous ! Les enfants ont été sensibilisés aux conditions de vie sur ce continent et ont appris plein de choses, notamment sur les albatros.

→Livre commun CE1/CE2 (Mme Bouchal), CE2A (Mme Met) et CE2B (Mme Fouque)

Grace au soutien financier de la mairie, à la qualité du travail d'impression d'une maman d'élève et à l'imagination des enfants, les 3 classes ont pu réaliser un livre à 80 mains ! Illustré par les productions en art visuel des enfants, ce projet a été un franc succès.

→Pétanque CE1/CE2 (Mme Bouchal) et CE2B (Mme Fouque)

Chaque jeudi de la dernière période, les élèves ont pu aller au boulodrome pour des séances de pétanque.

→Projet journal de classe CE1/CE2 (Mme Bouchal)

Tout au long de l'année, les élèves de la classe de Mme Bouchal ont rédigé des textes, tapé à l'ordinateur, illustré leurs récits pour des journaux de classe (4 en tout).

Chaque journal fut relié par des éditeurs tirés au sort parmi les élèves de la classe. Bravo à tous les journalistes en herbe. Les élèves ont beaucoup progressé en traitement de textes.

→Les spectacles de fin d'année des maternelles et élémentaires et le carnaval des écoles



Le spectacle des maternelles



Le spectacles des élémentaires



La Kermesse organisée par l'association des parents d'élèves

→Toutes les sorties et photos sont à retrouver sur lerove.fr

► Les vacances d'été au centre aéré municipal

Le centre aéré municipal a ouvert ses portes le 10 juillet (il fonctionnera jusqu'au 25 août).

Plusieurs centaines d'enfants de la commune (âgés de 4 ans à 12 ans) vont profiter tout au long de l'été de multiples animations, jeux, activités et sorties proposés par la dynamique équipe d'animatrices et d'animateurs recrutés par la municipalité.

Monsieur le Maire a engagé d'importants moyens pour que tout se déroule dans les meilleures conditions. «C'est important que nos enfants puissent bénéficier de belles vacances au sein de leur commune. Ma priorité c'est l'enfant, dans son épanouissement à l'école, mais aussi dans les activités extra scolaires et ici le centre aéré où la municipalité ne lésine pas sur les moyens. C'est de l'argent bien placé. Je leur souhaite à tous de bien s'amuser.» souligne Georges Rosso.



→ Les photos sont à retrouver sur la page Facebook Le Rove infos et sur lerove.fr

► Journée d'activités à l'UCPA pour les Rovenains



Le bonheur était au rendez-vous pour les familles Rovenaines réunies le 18 juin au centre UCPA à Niolon pour la journée gratuite d'activités de plein air offerte par la municipalité du Rove.

Créée en 2008, cette journée permet aux Rovenaines et aux Rovenains de pratiquer en famille au cours d'une même journée plusieurs activités parmi un large choix : plongée sous-marine en bouteilles, randonnée palmée, balade en voilier, kayak de mer, via corda, paddle, et toboggan aquatique pour les plus petits.

Le soleil était au rendez-vous ce 18 juin comme la bonne humeur communicative. Présent, le Maire de la commune a tenu à chaleureusement

remercier le directeur du centre, Christophe Benoit pour son accueil, son premier adjoint Paul Sabatino, et Christophe Rouzault assisté de Karim Bouanane et de Matthis Raha pour la parfaite organisation de cette journée. Rendez-vous en juin 2024 pour une nouvelle édition.

LES PONPOM DU ROVE HONOREES

Sept jeunes Rovenaines de l'association PonPom Dance Crew, Nola Zapata, Elisa Abittan, Eden Santiago, Jasmine Sadok, Lena Sadki, Erine Oberti, et Ana Irondelle ont obtenu le premier prix à l'unanimité avec mention du concours national de danse dans la catégorie préparatoire amateur lors de la finale de la confédération nationale de danse qui se déroulait à Angers du 17 au 20 mai dernier.

Il s'agit d'une performance exceptionnelle compte-tenu du nombre de participants et du niveau représenté lors de ces quatre journées de compétition avec des clubs venus de toute la France.

Le maire de la commune Georges Rosso accompagné de son premier adjoint, délégué aux sports et à la jeunesse, Paul Sabatino, leur a remis une magnifique médaille le 17 juin dernier au complexe sportif Blaise Gouiran.

Il a tenu à chaleureusement féliciter les jeunes sportives mais aussi leurs professeurs Nathalie Delucchi et Laura Orioli qui se sont vus également remettre une médaille.



La belle histoire ne s'arrête pas là car le groupe vient d'être sélectionné et va s'envoler du 3 au 5 novembre prochain à Tarragone (Espagne) pour participer au concours européen !

Les 70 élèves de l'association Rovenaine PonPom Dance Crew (créée en 2012) et leurs dirigeants et professeurs, activement soutenus par la municipalité du Rove, contribuent avec brio à défendre haut les couleurs de notre village. Nous les félicitons et les remercions chaleureusement pour cela.

► Départ d'enseignants à l'élémentaire

L'émotion était grande le dernier jour d'école lors de la cérémonie organisée dans la cour de l'élémentaire pour marquer le départ de David Guevara qui va occuper dès la rentrée de septembre un poste de direction dans une école de Marseille. Il gardera néanmoins ses fonctions au sein de la garderie du soir. Catherine Fouque a quant à elle fait valoir ses droits à la retraite. Chacun a reçu un présent et un hommage appuyé du maire.



► Trois nouveaux centenaires en 2023 au Rove



Depuis le début d'année, notre commune compte trois nouveaux centenaires : Georgette Agopian -cf photo (née le 19 janvier 1923), Fernand Ducord - cf photo (né le 26 mars 1923) et Denise Peltier (née le 1 juin 1923). Avec Suzette Elzeard (née le 23 mars 1922), Gilbert Trouche (né le 28 juillet 1922) et Antoinette Dellapinna (née le 10 août 1922). Au total, ce sont six centenaires qui habitent la commune.

RENFORT SAISONNIER, LE MAIRE S'EXPRIME

La tranquillité et la sécurité de la population du Rove font partie des priorités du maire qui a tenu à apporter quelques précisions à ce sujet.

« Il n'y a pas de démocratie sans sécurité. La sécurité des biens et des personnes relève de la compétence de l'Etat et non des pouvoirs de police du Maire. Il est important de le souligner. Pour ma part, cela ne m'empêche pas d'engager d'importantes dépenses dans le domaine de la sécurité que ce soit pour mes effectifs de police municipale ou dans notre système de vidéoprotection qui couvre l'ensemble du territoire. Je reste surtout déterminé auprès des autorités compétentes que ce soit le préfet, le sous-préfet et les forces de gendarmerie (que j'ai fait déplacer à Niolon) pour leur montrer les nuisances que nous subissons et afin qu'elles engagent tous les moyens nécessaires pour assurer la sécurité et la tranquillité de mes administrés.

Pendant cette période estivale, les efforts sont concentrés au sein de nos calanques La Vesse et surtout Niolon où la fréquentation décuple. Depuis plusieurs décennies, la municipalité engage intégralement à sa charge le filtrage des calanques, sans aucune aide de l'Etat. Nous travaillons en concertation étroite avec les deux comités des calanquais avec qui je reste en contact permanent. Dernièrement, j'ai fait l'acquisition de mobiliers urbains qui ont été installés à Niolon pour empêcher le stationnement illégal de véhicules. Je reste à l'écoute permanente des sollicitations de ma population dans

le champ bien entendu de mes compétences.

Depuis le 17 juillet (et jusqu'au 25 août), le 26^{ème} escadron de gendarmerie mobile en provenance de GAP va assurer les renforts de gendarmerie. Ils sont au nombre de 16 gendarmes mobiles. J'ai participé aux frais de casernement à part égale avec les trois autres communes de la Côte Bleue. Ils viennent renforcer les effectifs de gendarmerie de la Brigade Territoriale de Carry, compétente sur la Côte Bleue, dont la population triple en période estivale. Les missions vont être effectuées essentiellement les après-midis et la nuit afin de sécuriser tout le littoral. Trois gendarmes mobiles seront affectés pour la commune du ROVE. Les effectifs pourront être renforcés en cas d'évènement majeur. Sur mes consignes, il leur a été demandé en priorité d'évoluer sur les calanques de Niolon et de la Vesse et de prendre en compte l'axe de circulation de la RD568 et notamment le Resquiadou, point d'entrée de la Commune et de la Côte Bleue. Ils seront bien évidemment disponibles pour toute réquisition et demande d'intervention sur la commune, pas uniquement sur les calanques. Je remercie le colonel de Gendarmerie à qui je n'ai pas manqué de signifier ma désapprobation sur le faible nombre d'effectifs et la trop faible période de renforts. »



SUCCÈS DE LA FÊTE DE LA CULTURE

La fête de la culture organisée par la municipalité a connu une journée riche en animations et en émotions le 17 juin dernier. Plusieurs centaines de personnes se sont rendues à la salle des fêtes et sur son esplanade pour admirer les différentes expositions des artistes amateurs de la commune : les œuvres des élèves de l'atelier d'art municipal enfants animé par Jacqueline Sampieri et Marie-ca Sabatino, les peintures des élèves de l'atelier d'art municipal adultes animé par Béatrice Sparta, les peintures de Joëlle Michel et de Thierry Chauvelot, et les photographies du club Le Rove photo animé par Jean-Pierre Peretti.

Les familles ont participé en nombre aux deux ateliers créatifs : la création de badges personnalisés animé par Gaëlle Gamblin, directrice de la médiathèque municipale et la création de modelage en terre animé par l'artiste céramiste Virginie Leroux (premiers pas sur terre).

Le public a pu découvrir « Mauvaise Foi », le dernier roman de Maurice Guiran.

Plusieurs associations culturelles présentaient également leurs stands : Planète Zéro Déchets, Louis Bérard, Rove environnement, La Cabro d'Or, et le comité communal feux et forêts.

Enfin, la journée s'est ponctuée par deux concerts sur la scène de l'esplanade.

Le premier présenté par les élèves de l'atelier « musiques actuelles » de l'école municipale de musique dirigée par Christine Merle et le second par le Memory Big Band en hommage à Glenn Miller avec plus de 20 musiciens sur scène. Un moment exceptionnel suivi par de très nombreux spectateurs.

La journée s'est ponctuée dans la convivialité avec le pot de l'amitié offert par la municipalité et le comité des fêtes.



► « Mauvaise foi », le roman de l'été

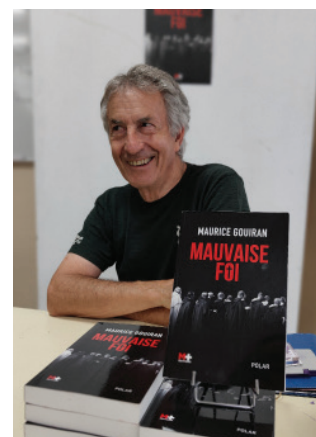
Le célèbre auteur de polars, le Rovenain Maurice Guiran, était présent à « la fête de la culture » organisé par la municipalité le 17 juin. Il a présenté et dédié au public « Mauvaise Foi » (M+ éditions), son 33ème roman dont la parution nationale est effective dans toutes les librairies depuis le 15 juin 2023.

Maurice Guiran signe une oeuvre captivante avec des rebondissements surprenants à travers deux enquêtes palpitantes.

“Rien ne va plus pour Clovis Narigou, mis en examen pour le meurtre d'un certain Socrates. Et ce n'est guère mieux pour Emma, à la poursuite du fantomatique tueur de prostituées qui ne laisse ni trace ni dépouille sur son passage. Innocenté, Clovis se rend à Rome pour terminer un reportage sur l'architecture mussolinienne. Il en profite pour tenter d'en savoir plus sur l'étrange congrégation religieuse à laquelle appartenait jadis l'infortuné Socrates. À Marseille, Emma éprouve toujours mille difficultés pour confondre Augustin Germot, l'apathique tueur de prostituées dont on ignore le mobile et la méthode pour faire disparaître les cadavres. À Rome, Clovis prend connaissance des dérives, abus sexuels, détournements financiers de cette congrégation qui a pu agir impunément durant un demi-siècle en contrepartie de son influence politique auprès du Vatican. Il est alors loin d'imaginer l'impact de cette découverte.

Ne permettra-t-elle pas de résoudre la double énigme ?

Comment une importante congrégation religieuse a-t-elle pu oeuvrer en toute impunité pendant un demi-siècle, malgré les nombreux rapports envoyés au Vatican.”



DEUX NOUVEAUX AIGLONS DE BONELLI SONT NÉS DANS LES COLLINES DU ROVE



Depuis 2000, plus de 20 aiglons sont nés au Rove. Le 11 mai dernier, Cécile Ponchon, chargée de mission au Conservatoire d'espaces naturels de la région PACA a procédé au baguage de deux nouveaux jeunes aiglons de Bonelli nés sur les falaises du Rove, dans le cadre d'un suivi scientifique validé par le Centre de recherches sur les populations d'Oiseaux (CRBPO) et du Plan National d'Actions dont cette espèce, encore trop rare en France, bénéficie.

Les jeunes aiglons, âgé d'environ 40 jours, étaient en pleine forme. Il s'agit de deux femelles de 2,1 kg et de 1,8 kg.

Elles ont hérité d'une bague sur les deux pattes : une grosse bague avec couleur violette (pour la France) lettre et chiffre pour l'identification à vue ainsi qu'une plus petite avec un numéro donné par le muséum d'histoire naturelle de Paris. Des prélèvements de plumes et duvets ont été effectués avec soin pour des analyses et pour alimenter une banque de données, avant la mesure des rémiges et pattes.

Ce bagage s'est effectué en comité restreint avec notamment la présence de deux élus municipaux, délégués à l'environnement, Michel Bartoli et Pierre Grobel.

A noter que les parents des jeunes aiglons sont sur le site depuis longtemps, la femelle depuis 2004 et le male depuis plus longtemps.

Les aiglons ont pris leur premier envol au mois de juin, et apprendront les rudiments de la chasse auprès de

leurs parents avant de quitter définitivement leur site de naissance fin août/début septembre pour entamer une période d'erratisme semée d'embûches, dont le risque d'électrocution sur les pylônes moyenne tension, principale cause de mortalité chez les jeunes aigles.

L'aigle de Bonelli, *Aquila fasciata*, est un rapace diurne de la famille des Accipitridae (aigles, vautours, milans, busards, éperviers). Pouvant atteindre jusqu'à 180 cm d'envergure, il fait partie des rapaces les plus menacés de France où l'espèce est inscrite sur la liste rouge de la faune menacée dans la catégorie « en danger » et fait l'objet d'un plan national d'actions de conservation.

Le territoire du Rove abrite dans ses collines un couple d'aigle de Bonelli depuis plusieurs décennies. Fortement impliquée en faveur de la protection de la biodiversité sur son territoire, la municipalité sous l'impulsion de monsieur le maire Georges Rosso a mis en oeuvre plusieurs mesures (arrêtés du maire pour protéger et sécuriser la zone de nidification, création d'une zone spécifique de protection, Natura 2000, site classé, interdiction des engins motorisés terrestres et aériens...).

Si les effectifs tendent à se stabiliser, voire à augmenter (42 couples en France dont la moitié dans notre département), la survie des individus immatures et adultes reste préoccupante.

► Nettoyage des calanques



Une partie des bénévoles à Niolon

plastique, mégots (plusieurs centaines), matériel de pêche, bouteille en verre... A noter une baisse significative des déchets, fruit aussi du résultat des actions de prévention mais surtout des actions régulières menées par la municipalité, les associations de la commune et les citoyens tout au long de l'année.

Depuis plusieurs décennies, la municipalité organise à la fin du mois de mai une action citoyenne avec la population pour participer au «nettoyage des calanques» sur le littoral Rovenain entre la Vesse, Figuerolles, et Niolon. Les comités des calanquais de la Vesse et de Niolon impliqués tout au long de l'année étaient présents au côté des citoyens et élus, et des associations partenaires de l'opération : Rove environnement, courir au rove, zéro déchets, parc marin, UCPA, métropole, club de plongée. Michel Jauffret adjoint au maire délégué à l'environnement, coordinateur de cette journée, était présent sur les deux calanques.

Cette initiative a permis de ramasser des déchets de type

► La médaille de la ville pour Jacqueline Sampieri

C'est dans la simplicité et la discrétion, à l'image de l'intéressée, que le maire de la commune, Georges Rosso, accompagné de son premier adjoint, Paul Sabatino et de son adjoint à la culture, Francis Montalban, a remis le 21 juin la médaille de la Ville à Jacqueline Sampieri pour les services rendus à la jeunesse dans la pratique des arts manuels au sein de l'atelier d'art municipal qu'elle anime bénévolement depuis 1988 pour les enfants de la commune.

Cette éducatrice exceptionnelle a formé au cours de ces 35 dernières années des centaines de jeunes Rovenains à l'art plastique et à la créativité avec une douceur et un talent communicatif.

Jacqueline Sampieri, très émue, a chaleureusement remercié le maire et les élus pour «cet honneur» et surtout «pour leur engagement auprès de la jeunesse Rovenaine qui peut s'exprimer à l'atelier d'art mais aussi au sein de toutes les autres activités municipales et associatives (soutenues par la municipalité) avec un confort et une liberté exceptionnels».

Elle a tenu à associer à cette distinction toutes les personnes qui avec elle, ont enseigné au sein de l'atelier depuis ses débuts.

Le public présent lors de la dernière fête de la culture a pu admirer les magnifiques oeuvres réalisées par les enfants sous sa direction et celle de Marie-Ca Sabatino.



► Et pour Marie-Hélène Chiarenza



Le 3 juillet dernier, au cours de la cérémonie organisée à l'occasion du départ à la retraite de la directrice des services de la mairie, Marie-Hélène Chiarenza, le maire de la commune Georges Rosso lui a remis la médaille de la Ville comme le veut la tradition.

«Au cours de ces années tu as été une directrice irréprochable. Tu as mis tes qualités et tes compétences au service de la municipalité. Tu as apporté ton expérience acquise à la ville de Marseille et tu as réussi à imposer ton style auprès des agents. Ton objectif a toujours été l'amélioration des services municipaux.

La gestion du service du personnel, des carrières, des ressources humaines, la responsabilité du service contentieux et juridique, et des marchés

publics, les séances du conseil municipal, voilà les missions qui t'étaient rattachées avec la direction des services.

Tu as été une collaboratrice exceptionnelle. Tu as fait honneur à la mission de service public auquel tu as toujours montré le plus grand attachement. Je te dis merci pour ta discrétion, ce qui est le plus important. Merci pour ta confiance.» a déclaré le premier magistrat en présence de nombreux élus, membres du personnel, famille et amis de la jeune retraitée.

Le poste de directrice des services de la mairie est occupé depuis le 1^{er} juillet par Sonia Boulhendi.

► Fin des travaux de la RD568

Démarrés le 24 Septembre 2021 et après 23 mois de travaux, les travaux de la RD568 seront terminés à la fin du mois de juillet 2023 (hors levée de réserves). Pour rappel, le budget affecté à ces travaux a été voté par la métropole pour un montant total avoisinant les 9 millions d'euros TTC. Les contraintes ont été nombreuses (foncier, études hydrauliques, marchés, techniques...). Mais aujourd'hui, notre traversée de la commune est transformée et sécurisée pour notre population avec :



- 3000 ml de pistes cyclables
- 3000 ml de cheminements piétons
- 6 traversées piétonnes
- 2 carrefours à feux complètement réaménagés
- 2 bassins de rétentions paysagers
- Le renouvellement complet du réseau d'assainissement d'eau et pluvial
- L'enfouissement des réseaux et la rénovation complète de l'éclairage public
- L'aménagement de deux arrêts de bus aux normes
- Et un espace paysager d'environ 250 arbres.

Nous y reviendrons plus en détails dans les prochaines semaines une fois les réserves levées.

TRAVAUX RÉALISÉS OU EN COURS DEPUIS JANVIER 2023

MAIRIE

- Porte d'entrée automatique.
- Réalisation d'un bureau (carte d'identité/ passeport) et climatisation
- Création d'une place de stationnement PMR
- Remplacement de la sonorisation

SALLE DES FÊTES

- Rénovation WC ext (porte, peinture, carrelage)
- Remplacement de la sonorisation.
- Amélioration éclairage et poste de branchement scène

STADE

- Remplacement des éclairages en LED

POLICE

- Travaux étanchéité terrasse centre culturel

GYMNASE



- Jeux d'enfants (nouveaux jeux avec tyrolienne, panneaux jeux enfants, balanciers deux places, borne à livres, sol souple et terrassement)
- Rénovation tableau électrique général
- Remplacement treuil et câble panier de basket
- Remplacement rîa (sécurité incendie)

SERVICE TECHNIQUE

- Acquisition voiture électrique + borne de recharge
- Bureau technique

ECOLES

- Rénovation chauffage cuisine
- Isolation et remplacement plafond cuisine
- Peinture classe et bureau
- Faux plafond sanitaire primaire
- Remplacement volets roulants école
- Remplacement et sécurisation accès écoles

DIVERS

- Achat et location décorations de Noël
- Continuité remplacement éclairage en LED des bâtiments communaux
- Mise en place des serrures électroniques et intelligentes sur bâtiments
- Travaux église
- Rénovation buvette boulodrome.
- Rénovation comptoir
- Création espace festif loisirs
- Entretien courant des jardins et bâtiments
- Mise en place de mobiliers J11 route de Niolon
- Peinture extérieure (poste électrique, barrières, mur)
- Mise en place avec une société pour dératization

LE LABEL EXCELLENCE FFF POUR L'OR FOOT

Avec près de 600 licenciés et des classements dans le haut du tableau dans la plupart des championnats, l'Olympique Rovenain Football qui évolue au sein d'équipements et d'infrastructures municipales modernes et récemment refaites (terrain synthétique, éclairage...) est l'un des clubs les plus réputés de la région en matière de formation.

Après son partenariat avec l'Olympique de Marseille (Om next generation), l'OR s'est vu remettre dernièrement le Label «Excellence» FFF. Dédié au savoir-faire des clubs dans l'accueil des jeunes pratiquantes et pratiquants, ce label constitue un gage de qualité pour ceux qui le reçoivent. Parmi les 479 clubs qui ont reçu sur le plan national ce précieux sésame pour la période 2022-2025, l'OR est l'un des rares à avoir obtenu le label « excellence ».

Une cérémonie a été organisée dans les locaux du stade municipal du Rove pour la remise officielle de ce label. Elle s'est tenue en présence de monsieur le maire Georges Rosso, de son premier adjoint Paul Sabatino, délégué aux sports, à la jeunesse, et à la vie locale et associative, de David Guevara, conseiller municipal (et éducateur sportif), de Stéphane Richard, membre de la commission technique du district de Provence, représentant également les instances FFF, Nationales et Régionales, de Franck Borrelli représentant l'Olympique de Marseille puis de



nombreux dirigeants et éducateurs de l'OR comme Christophe Rouzault et le président Christian Rouzault qui a chaleureusement remercié les instances et surtout la municipalité et son maire pour le soutien important et indéfectible apporté en direction du club et de la jeunesse.

Le maire a exprimé quant à lui toute sa fierté de voir le club récompensé et a félicité tous les dirigeants, éducateurs, parents et joueurs pour leur investissement pour défendre les couleurs du village aussi brillamment. Tout en rappelant l'important investissement engagé par la municipalité en direction de la jeunesse et en particulier les dernières réalisations effectuées au stade municipal comme la réfection complète du terrain synthétique et le renouvellement des éclairages et de matériels.

► La médaille de la Ville à la judoka Emma Perrin

Le 15 juin dernier, le maire Georges Rosso, accompagné de son premier adjoint, délégué aux sports et à la jeunesse, Paul Sabatino, ainsi que de M. David Guevara, conseiller municipal, étaient présents dans l'enceinte du gymnase municipal pour remettre les diplômes et le passage des ceintures des 140 adhérents du club LE ROVE JUDO devant de nombreux parents.

Créé en 1999, le club présidé par François Saravelli est l'un des meilleurs de la région. Les cours sont enseignés par Olivier Arnaud (depuis le début) et Antoine Saravelli, tous deux professeurs diplômés d'état, ceintures noires 2^{ème} Dan.

En près de 25 ans, le club a formé des centaines de judokas qui pour certains ont obtenu des titres nationaux de champions de France. La dernière en date s'appelle Emma Perrin qui a obtenu le titre de Championne de France FSGT 2023 en catégorie Poussine lors des championnats de France à Romainville le 28 mai 2023.

Cette dernière a été honorée le 15 juin par le maire qui lui a remis la médaille de la Ville, la plus haute distinction du village.

Bravo à Emma, ainsi qu'à tous les judokas, éducateurs, dirigeants et parents du club soutenu activement par la municipalité.



LE ROVE EN MOUVEMENT

Depuis le début de l'année, notre village se met en mouvement à travers différentes manifestations et activités au bénéfice de notre population. Voici un retour en images sur les principaux événements qui ont jalonné ces derniers mois.



Les séances du conseil municipal
(à retrouver sur le site lerove.fr)



Pièce de théâtre «AIDE A
DOM» avec la comédienne
Géraldine Baldini



Réunion avec les jeunes pour la sortie
gratuite à PortAventura



Réunions publiques pour la prépa-
ration du budget



Banquet offert aux anciens



Randonnée familiale VTT du
Cyclo Club Rovenain



Les vacances au centre
aéré en février et avril



Commémoration du 8 mai 2023



La boum des minots de l'Omas



Réception des «aventuriers»
d'Odyssée Nature



La Carte blanche Chorégraphique de
l'école municipale de danse



Le grand carnaval
du comité des fêtes



La maison de retraite fête ses 10 ans



Les concours de contrée mensuels de l'Omas



Séjour gratuit à PortAventura



Les adhérents de la section municipale de Tennis



Spectacle de l'école municipale de danse au théâtre des Salins



La Cheffe Delphine Roux a régalé la Cabro d'Or lors du repas des bergers



Représentations des élèves de l'association Théâtre au Rove lors de la fête de la culture



Les sportifs en démonstration lors de la soirée des sports



L'audition de l'école municipale de musique



Remise de ceintures aux karatékas



Les 50 ans du CPR

A ces manifestations viennent s'ajouter également les nombreuses activités et les assemblées générales des associations de notre commune, et toutes les informations que vous pourrez retrouver sur notre site lerove.fr ou sur notre page facebook Le Rove infos.

Kamaji

Règle du jeu

Barrer les chiffres par séries de 2, 3 ou 4, pour que la somme de ceux-ci corresponde au chiffre présent dans la case noire. Les chiffres restants sont la solution de la grille.

- Seul le chiffre 1 peut être barré plusieurs fois.
- Les traits peuvent être : à l'horizontale, la verticale ou en diagonale et peuvent se croiser.
- La lecture de la solution se fait de gauche à droite et de bas en haut.

2	5	3	2	3	5	3
5	4	2	4	5	4	2
2	3	4	4	3	2	5
4	5	3	7	5	2	2
2	5	4	3	5	2	4
6	1	6	5	4	3	5
3	4	6	2	3	3	4

↖	↗	↖	↗	↖	↗	↖
↖	↗	↖	↗	↖	↗	↖
↖	↗	↖	↗	↖	↗	↖
↖	↗	↖	↗	↖	↗	↖
↖	↗	↖	↗	↖	↗	↖
↖	↗	↖	↗	↖	↗	↖
↖	↗	↖	↗	↖	↗	↖

Ya,Kazu

Règle du jeu

Basé sur le principe des mots croisés, Ya,Kazu est un jeu de chiffres croisés.

Compléter la grille en s'aidant des chiffres déjà présents.

Chaque série de cases blanches, verticale ou horizontale, doit contenir une seule fois le même chiffre.

Exemple :

- Une série de 2 cases blanches, les chiffres seront 1, 2
- Une série de 3 cases blanches, les chiffres seront 1, 2, 3
- Une série de 4 cases blanches, les chiffres seront 1, 2, 3, 4
- Insérer les chiffres dans n'importe quel ordre.

	1				2		6
							4
					4		
	1						
	2			1	4	3	
					1		
	7			2	3		
	7		1				

6	4	2	3	1	8	7	5
	1	3	2		7		2
3	2	1	4		2	3	1
2	3	4	1		1	2	3
1				2	3	1	4
5	3	4	2	1	6		
4			1	3	4	2	5
6		2	3	4	5	1	

EXPRESSION DES ELUS

Cet espace est réservé à l'expression des élus du groupe de la majorité municipale et du groupe d'opposition.

Conformément au règlement intérieur du conseil municipal, chaque groupe a un espace réservé de 1000 signes chacun.

Le groupe majoritaire

La chaleur de l'été rend les journées difficiles et pourtant elle est de saison. Ce qui l'est moins ce sont les mauvais coups annoncés par le gouvernement +10% sur l'électricité, les carburants à un prix très élevé et la vie de plus en plus chère. Quant aux rémunérations elles restent inférieures aux besoins quand il n'y a pas le chômage annoncé. Pour les salarié-es deux ans de labeur en sus malgré une population en désaccord avec cette mesure injuste.

Heureusement que notre municipalité fait du lien et crée les conditions de rencontres et de convivialité. Avec les fêtes de la Ste Anne des milliers de personnes ont pu dans une ambiance sereine, se parler et s'amuser dans des lieux sécurisés. Chacun a pu se restaurer à des prix acceptables et assister à des concerts de qualité avec des bénévoles à leur service et voir les élu-es, le Maire en tête, faire en sorte que le mot Solidarité ne soit pas vide de sens... Et puis, bientôt, nous allons avoir le plus beau des boulevards urbains.

Paul SABATINO, 1^{er} adjoint, pour le groupe majoritaire

Le groupe d'opposition

Nous sommes de plus en plus abandonnés dans les calanques, la sécurité reste partiellement préservée en été, de 8h à 20h par les services de filtrage. La Vesse est moins touchée mais Niolon est plus que mal fréquentée. Vols, dégradations, circulation parfois impossible. Même les habitants du Rove centre sont privés le week-end du plaisir de venir, pour préserver ces sites malheureusement dégradés et sur fréquentés. Il est important d'obtenir la fermeture annualisée et automatisée de ces sites (projet et devis fournis). De mettre en place une navette desservant le centre aux calanques même les week-end et jours fériés, laisser venir les visiteurs profiter à pied de nos joyaux sans souffrir des poubelles débordantes attirant les nuisibles et éviter la pollution apportée par le nombre trop grand de véhicules visiteurs bloquant les accès pompiers et gênant la circulation.

NOUVEAU



Dispositif de Carte d'identité et de passeport en mairie pour les Rovenains

A la demande du Maire, la mairie du Rove vient de s'équiper d'un dispositif spécifique appelé « Dispositif de Recueil » (DR) qui permet, notamment, de collecter les empreintes numérisées du demandeur afin de pouvoir réaliser les cartes d'identité et les passeports. Après une phase de test, la prise de rendez-vous en mairie pour déposer son dossier sera opérationnelle à compter du 5 septembre 2023. Les rendez-vous seront prochainement disponibles sur le site de la mairie lerove.fr.

Pour tous renseignements, veuillez contacter la mairie aux jours et heures d'ouverture au 04 91 46 80 00.

► Interdiction de l'usage et de la vente de pétards et d'artifices sur le territoire de la commune

L'usage et la vente de pétards et d'artifices sont strictement interdits sur le territoire de la commune du Rove.

Conformément à l'arrêté municipal (N° A 2023-20), il est rappelé que sont interdits sur la voie publique, dans les manifestations, les bals publics et tous autres lieux, la détention, les tirs et jets de pétards, pièce d'artifice, fusée de détresse et de tous autres matériels utilisés comme feu d'artifice. Tout contrevenant s'expose aux poursuites et peines prévues en l'espèce par les dispositions législatives et réglementaire en vigueur.

Le territoire du Rove avec ses 2000 hectares en espace naturel site classé reste une zone fortement exposée et sensible aux risques d'incendies. En cette période estivale et de sécheresse extrême, le risque est aggravé. Un jet de pétard (ou tous autres artifices) peut avoir des conséquences dramatiques et incontrôlables sur notre espace forestier. Le Maire en appelle à la vigilance de tous pour ne pas mettre en danger notre massif et la sécurité des personnes et des biens.



► Règlementation accès aux massifs

En été, les espaces forestiers sont fortement exposés aux risques d'incendie. Avec ses 2000 hectares en site classé et son environnement remarquable, le territoire du Rove reste l'un des sites les plus exposés. Aussi, pour protéger les promeneurs et les sites, l'accès y compris par la mer, la circulation, la présence de personnes dans les massifs forestiers et les travaux à proximité sont réglementés par l'arrêté préfectoral n° 13-2018-05-28-005 du 28 mai 2018 pour la période du 1^{er} juin au 30 septembre.

Pendant cette période, l'accessibilité aux massifs est déterminée quotidiennement en fonction de la météorologie et de la sécheresse.

Elle est cartographiée et rendue publique pour chaque massif et pour l'ensemble des communes concernées, vers 18 heures pour le lendemain, sur le site internet de la préfecture.

Cette carte vous permet de connaître les modalités d'accès aux massifs en indiquant le niveau de danger feux de forêts pour les 25 massifs du département et, par conséquent, le niveau de limitation qui s'y applique.

Chaque jour un code couleur est attribué à chaque massif par la préfecture des Bouches-du-Rhône en fonction des conditions météo, avec la prise en compte de la force des vents et de l'état de sécheresse des sols notamment.

Vert, Jaune, Orange, accès autorisé au public et Rouge interdit.

Cette carte est mise à jour, quotidiennement vers 18h, sur le site internet. <http://bpatp.paca-ate.fr/>



LES FETES VOTIVES DE LA SAINTE ANNE

L'édition 2023 des fêtes votives de la Sainte Anne a rencontré un immense succès populaire



Les comptes-rendus, photos et vidéos de la fête sont à retrouver sur la page Facebook Le Rove infos

QUELQUES DATES À RETENIR SUR VOTRE AGENDA

- 23 août : Commémoration de la Libération du Rove - Rassemblement devant la mairie à 18 heures
- 16/17 septembre : Journées du patrimoine (programme à venir)
- 29 septembre : Concours de contrée mensuel de l'Omas - Salle des fêtes - 19h
- 10 octobre : Sortie à la Bambouseraie dans les Cévennes organisée par l'Omas (sur inscription)
- 13/14/15 octobre : Fête de la Chèvre du Rove organisée par la Cabro d'Or avec l'aide de la municipalité
- 27 octobre : Concours de contrée mensuel de l'Omas - Salle des fêtes - 19h

→Suivez l'actualité municipale sur notre page Facebook LE ROVE INFOS et sur notre site internet lerove.fr